

RECOMMANDATIONS :

Vous devez signaler à votre médecin ou au service de radiologie interventionnelle de Marie Curie :

- ▶ La prise de médicaments (anticoagulants, antiagrégants ou de la Metformine).
- ▶ Tout risque de grossesse.
- ▶ Les allergies (produit de contraste iodé, pansement, etc...).

Ces derniers vous donneront les instructions quant à l'arrêt ou le changement éventuel de la médication ainsi que la préparation à suivre pour réaliser l'examen.

Hôpital Civil Marie Curie

Chaussée de Bruxelles, 140
6042 Lodelinsart

*Pour toute question,
contacter le
service d'imagerie
interventionnelle au*

 071/92 08 24

Pour en savoir plus

- ▶ sur le traitement d'un tassement vertébral par vertébroplastie - cimentoplastie



**TRAITEMENT D'UN
TASSEMENT VERTÉBRAL
PAR VERTÉBROPLASTIE -
CIMENTOPLASTIE**



www.humani.be



La **vertébroplastie** est un traitement qui consiste à **consolider une structure osseuse fragilisée** au moyen d'une injection d'un **ciment biocompatible** sous contrôle radioguidé. La cible du traitement est le plus souvent une vertèbre fracturée ou une vertèbre fragilisée par une tumeur osseuse. Ce geste a pour but de stabiliser la fracture et d'obtenir un **effet antalgique**.

Une **brève hospitalisation** est nécessaire pour pratiquer cette intervention.

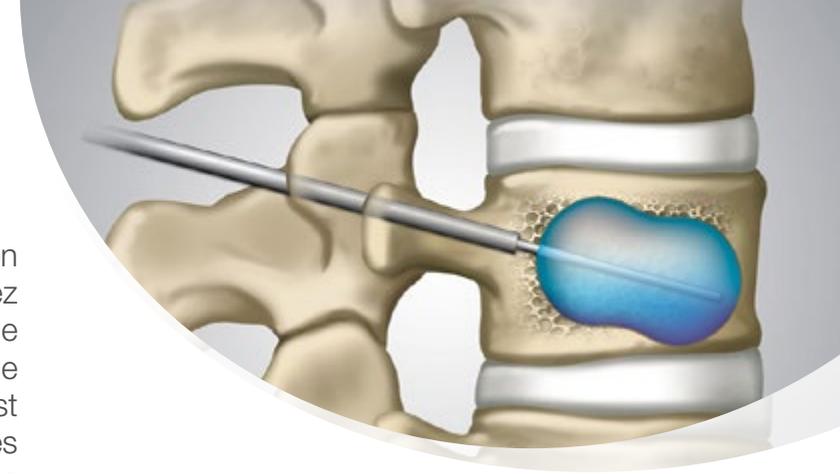
Le radiologue interventionnel vous expliquera l'examen, ses **avantages** et ses **risques**.

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION :

Vous serez placé sur la table d'examen en général à plat ventre et vous devrez rester immobile pendant l'ensemble de l'intervention. Après la désinfection de la peau, une **anesthésie locale** est réalisée. Parfois si les lésions sont multiples le traitement peut être effectué sous **anesthésie générale**.

L'aiguille est mise en place très précisément sous contrôle radiologique et l'injection de ciment est suivie en radioscopie. Après l'intervention, vous serez **surveillé attentivement**. Dans plus de 90% des cas, les douleurs liées à une fracture vertébrale diminuent dans les jours qui suivent le traitement.

Vous serez ensuite suivi par le spécialiste qui vous a envoyé dans le service de radiologie et qui est le médecin qui connaît le mieux votre dossier



RISQUES :

Comme pour toute intervention, il existe un très **faible risque d'infection ou d'hématome**.

Il peut arriver que du ciment fuite hors de l'os par des petites fissures (1-5% des cas). Ces **fuites** peuvent parfois causer des problèmes lorsqu'elles se situent à proximité des structures nerveuses (moelle épinière, nerfs rachidiens). Exceptionnellement, en cas de fuite massive il peut être nécessaire de recourir à une **injection de produit anesthésique** ou à **une intervention chirurgicale** pour éviter une compression nerveuse.

